

LE CANADA

Journal Quotidien du soir LA VALLEE DE L'OTTAWA journal hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Mardi 20 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Chapleau a été soudainement pris d'une attaque de frisson cet après midi dans son bureau et a été transporté chez lui.

La Patrie n'a pas encore dit un mot des droits de district de Montréal, au ministère des chemins de fer et caux.

Le bruit cour à Québec que la contestation de l'élection de Sir Hector Langevin a été abandonnée pour les deux districts électoraux: Trois-Rivières et Richelieu.

Par ordre du ministre de la Justice, M. André Senécal a été arrêté, hier, à Montréal. L'accusation se rapporte aux commissions, qu'il a fait payer par les fournisseurs de l'imprimerie Nationale.

Plusieurs dépêches ont été échangées à cet effet entre Sir John Thompson et M. Robidoux et il a été convenu entre eux que le ministre de la Justice se chargerait de l'affaire.

Le ministre de la Justice a reçu 101 réponses à la circulaire, qu'il avait adressée aux juges, leur demandant leur opinion, quant à l'abolition des fonctions de grands jurés dans les causes au criminel.

Quarante-huit réponses sont en faveur de l'abolition de ce système, quarante-et-une contre et douze sont considérées comme douteuses.

Le procureur-général d'Ontario est contre ainsi que le juge en chef Hagarty et le juge Galt; les juges Macbride, McManis, Ferguson, Street, Robertson et Rose, d'Ontario, et les juges Gwynne et Taschereau, de la cour Suprême, et le juge Boyd, de la cour de Chancellerie d'Ontario, se prononcent en faveur de l'abolition du système.

Les réponses du juge en chef Armour, d'Ontario, et du juge en chef Johnson, de Québec, sont douteuses.

Dans la province de Québec, les juges Pelletier, Wartelle, Brooks, Casault, Lynch, Cross, Cimon, Andrews et Tessier se prononcent contre ce projet et les juges Taschereau, Mathieu, Gill, Charland, Larue, Roussin, Daguene, Jetté, et Bourgeois l'approuvent.

M. Mowat, fait observer dans sa réponse, que, suivant lui, le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'abolir ce système, mais que cette question est du ressort des gouvernements provinciaux.

UN GRAND FEU AU PLATT Le conducteur Morris souleva l'alarme de la boîte à une heure et vingt-cinq minutes, juste à temps pour sauver un quartier, d'une immense configuration, ainsi que la vie de nombreuses familles.

Le feu s'étendit sur les maisons, formant par les rues Bridge, Ottawa, Sherwood et Queen, la place la plus avantageuse pour un incendie. Tout le monde s'est en ce moment occupé de sauver les meubles et les effets, et les voisins se sont précipités à leur secours.

Le feu s'est déclaré dans une boîte, située dans un clos de bois, appartenant à Mme Wood, une veuve. A peine déclaré, le feu s'élevait et les flammes s'élevaient de toutes parts. Grâce à l'énergie de l'officier de police Flynn, presque tous les voisins furent réveillés, et dix minutes après, tout le monde habitant dans le voisinage, fut hors de danger.

Il était temps, car sans cela, nous aurions plusieurs pertes de vie à enregistrer aujourd'hui.

William Wood, fils de la propriétaire du clos de bois, éveillé en sursaut, courut sauver ses chevaux. Il ne put les faire sortir de son écurie, et les animaux périrent dans le brasier ardent; lui-même eut les cheveux et les sourcils brûlés.

La maison de Mme Wood, toute en bois, fut en peu de temps, réduite en cendres. La maison voisine, appartenant à un vieux couple, nommé Devard, jouit de la même fortune. Une autre habitation, propriété de M. James J. Lannon, du département des Travaux Publics, devint comme les deux autres, le proie des flammes. Ce fut avec beaucoup de peine, que l'on put sauver quelques meubles de ces maisons incendiées. Les hommes J. Dupont, George Ford et Patrick Gaynard, tous trois employés au C. P. R., n'eurent que le temps de se sauver.

Les flammes et bien alimentées, se propagèrent et atteignirent les immeubles de l'Église LaSalle, le Narcisse Larocque et de M. Madden. Ce n'est que bien difficilement qu'Éugène Ladoceux, propriétaire de son état, put sauver sa femme affolée et ses jeunes enfants pris de terreur. Son voisin Larocque, qui est parti dans les charnières, avait laissé chez lui une femme malade et deux enfants invalides; la Providence permit qu'ils fussent sauvés.

JOLIMENT DE FER AU FEU

Sous ce titre, M. Tarte publie dans LE CANADIEN d'hier l'article suivant qui nous avons écrit, relativement à ce qu'il est convenu d'appeler les prérogatives de la Couronne.

Après nous avoir dit que le GLOBE pour les choses trop loins. Puisque nous jouissons du système de gouvernement responsable, que ce ne soit pas un vain mot. Les fonctions du Gouverneur-Général se limitent à peu de choses, quand on interprète la constitution anglaise, à la façon des hommes d'état de l'Angleterre.

C'est réellement le peuple qui doit se gouverner suivant ses desirs et volontés, et les devoirs de la Couronne se réduisent simplement à faire exécuter ses volontés et à fournir au peuple l'occasion de les exprimer.

Nous avons déjà déclaré que nous croyions que M. Angers avait outrepassé ses pouvoirs, nous ne pouvons pas qu'il serait dans l'intérêt public que Lord Stanley fit la même chose.

Voici l'article de M. Tarte: Le GLOBE dénonce en termes très sévères le Gouverneur-Général, parce que durant les enquêtes qui ont eu lieu dans les comités parlementaires, il était absent de la Capitale.

Le grand journal de Toronto écrit que le devoir de Lord Stanley est de dissoudre le parlement, à cause des faits de corruption qui ont été révélés. Il appelle son attention sur la conduite de M. Angers et demande s'il y a deux genres de prérogatives en ce pays, l'un pour Québec et l'autre pour Ottawa.

Notre confrère pousse loin les choses, en invitant ainsi la Couronne à intervenir directement dans les choses et les droits du peuple, qui élit ses représentants en toute liberté et latitude. Certes, l'opinion publique peut commettre des erreurs; les contribuables se donnent parfois de mauvais gouvernements.

Cela et y redira. Elle est tenue d'accepter pour ses aviseurs ceux que la majorité parlementaire appuie de ses votes, à tort ou à raison. La durée du parlement n'est pas si longue que le peuple a la faculté de réparer les fautes qu'il a commises, en temps opportun pour l'intérêt général.

Un système scandaleux a été mis au jour à Ottawa. Le parlement a fait son œuvre légitime et son devoir—dans une grande mesure au moins. Il se peut qu'il ait eu de la clémence, de la partialité, que certains des coupables n'aient pas reçu le plein châtiment de leurs fautes. Mais soyons assez justes pour le reconnaître, une somme considérable de bien a été accomplie. Il est vrai que depuis la prorogation, des rumeurs de pardon et de réintégrament ont eu lieu, qui ne sont pas de nature à inspirer confiance. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir.

En ce qui a rapport à M. Chapleau, nous prenons la liberté de rappeler à notre confrère que le portefeuille des chemins de fer lui a été offert par M. Abbott. S'il le réclame aujourd'hui—ce qu'il n'a dit à personne, croyons-nous—il réclame simplement l'exécution d'une promesse. Les fautes de M. Sénécal sont fort à déplorer, certes, mais aucune preuve n'a été faite contre M. Chapleau, et il serait d'une suprématie injuste de flétrir un ministre pour les erreurs d'un officier subalterne, si rien ne relie le chef du département au coupable.

La vie des hommes politiques deviendrait intolérable si leur honneur devait être terni par les actes de leurs employés, accomplis hors de leur connaissance et de leur participation.

Au surplus, M. Bowell paraît être en possession du département, pour de bon, et M. Abbott n'a pas l'air d'avoir l'humeur aux changements, quoiqu'il ne puisse songer à rester dans le statu quo pour la session prochaine. On dit le premier ministre très alerle. Il a en ce moment que le temps de s'occuper. S'il a l'esprit fertile en expédients, nous l'allons voir. Il a joliment de fer au feu.

On rapporte aujourd'hui dans certains cercles politiques en ville, que le remanement ministériel a été ajourné à la demande de M. Abbott, jusqu'après l'enquête dans l'affaire de la Baie des Chaleurs. Ce qui indiquerait d'une manière certaine l'entrée immédiate de M. Angers dans le cabinet. Nous donnons cette rumeur sous toutes réserves.

Le Dr Francis Rivers et Carlos del Bio, qui faisaient parti de l'état major de Balmeaceda, président du Chili, sont arrivés à Cincinnati en route pour New York. Ils affirment que Balmeaceda ne s'est pas suicidé et ils espèrent le rencontrer soit à New York, soit en Europe.

Le bruit a couru en ville que Arnoldi avait quitté la ville hier soir. Ce bruit est sans fondement, un de nos reporters a rencontré Arnoldi ce matin.

SCANDALES A PARIS

Le tarif douanier en France Dans l'Amerique du Sud

Les suites de l'entrevue de Monza

LES BRUITS DE GUERRE

LES SALAISONS AMERICAINES

LES ETATS-UNIS et le CANADA

Les socialistes et la triple alliance

NOUVELLES DE PARTOUT

DANS L'AMERIQUE DU SUD

LA NEUTRALITE BELGE

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA NEUTRALITE BELGE PARIS, 20 oct.—Le résultat d'une entente avec le roi des Belges, Léopold II n'est avec indignation, qu'il y ait un traité secret conclut entre la Belgique et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

LA BELGIQUE gardera une stricte neutralité, à tel dit, dans le cas d'un conflit entre la France et l'Allemagne.

de quelque côté qu'il puisse venir, est réel. Cette réduction de la durée du service augmentera dans d'énormes proportions le nombre de réservistes, ayant reçu l'instruction militaire.

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE PARIS, 20 oct.—M. Jules Simon vient de prononcer un discours protectionniste devant le comité de l'Union des exportateurs français. Après ce discours, le comité a élu le jour que le sénat réclame l'admission en franchise, des matières premières et des denrées alimentaires.

Lorsque la commission des douanes au sénat entama la discussion du projet de loi, ayant pour objet de lever l'interdit qui frappe les salaisons américaines, les membres protectionnistes de cette commission combattirent énergiquement le projet. Ni M. Jules Ferry, ni M. Tirard, qui sont tous les grands espoirs de ce projet, n'ont pu empêcher un autre membre de la commission, M. Her, M. Rolland, approuvant la position prise par M. Ferry, a traité les réactionnaires de la commission de collection de fonds, ce qui a encore envenimé la querelle.

M. Whitelaw Reid, ministre des Etats-Unis, a jugé bon d'aller voir M. Ferry. Il l'a trouvé plein d'espoir, de vaincre finalement l'opposition. M. Reimach dit que, si le sénat se laisse influencer par l'attitude que la commission semble vouloir prendre, la cause du protectionnisme sera elle-même gravement atteinte. M. Reimach a ajouté qu'il fallait une protection modérée ou pas du tout.

LES SUITES DE L'ENTREVUE DE MONZA ROME, 20 oct.—On annonce officiellement que le marquis de Rudini, premier ministre, n'a pas fait connaître à M. de Giere, ministre des affaires étrangères de Russie, les clauses du traité de la triple alliance, telles qu'elles ont été acceptées par les puissances, après l'adhésion de l'Italie à ce traité.

LONDRES, 20 oct.—Le CHRONICLE est informé de Paris qu'après l'entrevue de Monza, le comte Nigra, ambassadeur d'Italie à Vienne, a reçu l'ordre d'informer l'empereur François-Joseph que le gouvernement italien accorderait la plus grande protection au prochain conclut. C'est explication à l'entrevue en réponse à une question de l'empereur, lui-même, à ce sujet.

LA CORRESPONDANCE RUSSE prétend que le roi Humbert a dit à M. de Giere qu'il espérait faire visite au tsar, l'été prochain, et qu'il serait escorté par une escadre italienne. Le même journal annonce que la visite du tsar à l'empereur Guillaume est une affaire entendue.

BERLIN, 20 oct.—LA GAZETTE DE L'ALLEMAGNE DU NORD publie en tête de ses colonnes une communication officielle, parue dans la P. R. de Vienne et d'après laquelle la conférence récente entre M. de Giere, ministre des affaires étrangères de Russie, et le marquis de Rudini, premier ministre d'Italie, aurait eu trait principalement aux affaires d'Orient. M. de Giere aurait essayé, mais sans succès, de démontrer au ministre italien que les intérêts de la Russie et de l'Italie en Bulgarie et aux Dardanelles sont identiques.

M. de Rudini a déclaré que l'Angleterre et l'Italie avaient des intérêts identiques et une politique commune, bien qu'elles n'aient pas le désir d'attaquer la Russie.

AMERIQUE LES ETATS-UNIS ET LE CANADA New-York, 20 oct.—Il y a quelques jours, le président Harrison a ajourné le rendez-vous qui, au printemps dernier, avait été donné aux autorités canadiennes pour cette occasion, à l'occasion de peuplements, touchant les relations commerciales des deux pays.

LA THIERIE s'occupe de cet ajournement et l'approuve, en expliquant que la situation du premier ministre canadien, M. Abbott, n'est plus la même que celle qui portait Sir John Macdonald à simuler des négociations avec les Etats-Unis, pour couper l'herbe sous le pied d'un parti libéral.

Son parti est aujourd'hui discrédité et affaibli, et les visées précises de M. Abbott ne sont pas connues. Les Etats-Unis doivent se tenir sur la réserve. La situation politique du Canada subit de rapides changements dans ce moment, et la seule chose qui aient à faire les Etats-Unis est d'observer et d'attendre.

NOUVELLES DE MONTEAL MONTREAL, 19 oct.—Ce matin, l'honorable juge Doherty, a siégé pour la dernière fois, en cour de Pratique.

Il a annoncé aux avocats présents qu'il avait donné sa démission et il a ajouté qu'il garderait toute sa vie le souvenir des relations agréables qu'il a eues avec le barreau de Montréal.

Mgr Fabre a béni aujourd'hui les carrières de Coteau Saint Louis. On a fait de la visite de l'évêque l'occasion pour une grande démonstration. M. P. Desjardins, M. P. de Villeneuve M. A. P. étaient présents.

Mgr Fabre procéda à la bénédiction des carrières avec le cérémonial accoutumé. Les- maître Penneau a lu une adresse à Monseigneur, qui a ensuite mis le feu à plusieurs mitrailleuses.

Hier matin, à la grand-messe, l'abbé Maere, vicar de Notre-Dame, a dénoncé du haut de la chaire les pratiques superstitieuses qui ont en honneur à Montréal.

On voit, dit-il, une foule de marchands, de boutiquiers, mettre à leur porte un fer à cheval. Ils attribuent à ce morceau de fer une influence heureuse sur leur commerce, une puissance qu'il ne peut avoir. De quel ce talisman n'est-il cette puissance? S'il en possédait un, il ne pourrait le tenir que de Satan; car il est insensé de croire que Dieu puisse attribuer à un fer à cheval la vertu qu'on lui suppose. Du reste, le fer à cheval n'a aucune vertu.

L'abbé Maere s'est aussi élevé contre ceux qui consultent les clairvoyants et les chronomanciens. Les cartes, dit-il, ne servent

jamais à faire connaître l'avenir. Le démon lui-même ne saurait communiquer à personne, ni par les cartes, ni autrement, une science qu'il ne possède pas. Si les cartes pouvaient faire connaître les choses du passé elles ne le pourraient que par l'intervention de l'enfer. Il est donc conseillé de se livrer à des croyances superstitieuses comme celles-ci.

Une assemblée générale des membres de l'Association St-Jean Baptiste a été convoquée pour mercredi prochain, pour prendre en considération les divers plans qui ont été soumis pour le monument national. On discutera notamment la question d'une grande fête patronale de l'année prochaine, semblable à celle qui a eu lieu en 1874.

On annonce la mort arrivée hier, du R. P. Firmin Vignon, S. J., à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 73 ans. Il venait de célébrer, le 29 septembre dernier, ses noces d'or de vie religieuse.

Le père Vignon a fait son noviciat à Saint-Achard, en France. Il a été ordonné prêtre il y a 37 ans. En 1850, il traversa l'Atlantique et vint à New-York occuper son premier poste en Amérique.

Le R. P. Vignon a successivement tenu les places importantes ci-après mentionnées: celle de curé de Lapsraire en 1872, et quelques années suivantes; celle de recteur du collège Ste-Marie, qu'il occupa à deux ou trois reprises; celle de supérieur à Québec, de maître des novices, au Sault-au-Ruisseau, de supérieur à Trois-Rivières, de curé de Worcester, aux Etats-Unis, et de professeur dans les maisons d'éducation de la compagnie.

Enfin, le P. Vignon a occupé plusieurs autres charges importantes; c'est ainsi qu'il fut supérieur à Trois-Rivières, de 1880 à 1885. Mardi dernier, il terminait la retraite des religieux de l'Hôtel-Dieu. Le service aura lieu demain (mardi) à l'église du Gesù, à 8 heures a. m.

NOUVELLES DE QUEBEC QUEBEC, 19 oct.—M. l'évêque Ferdinand Delisle est à la dernière extrémité.

M. L. Boivin entrepreneur menuisier, est délégué hier matin.

AVIS IMPORTANT. Beaucoup de personnes se plaignent de n'avoir pas pu trouver de chapeaux à leurs fêtes, à ma dernière vente à bon marché.

De pareils dédoublements sont évitables. J'assurai cependant et ferai mon mieux.

Mercredi matin, je commença à mon Nouveau Magasin, 76 rue Sparks, une vente de jolis et frais chapeaux à \$1.00.

UNE PIASTRE, rappelez-vous. La vente sera courte, animée et décisive.

Seulement une semaine. Durant ce semaine le magasin sera ouvert, cependant, jusqu'à 9 heures.

Les Chapeaux en vente à présent sont conus et nouveaux.

Importation de cette saison. Les prix réguliers sont de \$2.25 jusqu'à \$1.50.

Pas un Chapeau de moins de \$1.50 sera mis en vente.

R. J. DEVLIN.

P.S.—Les meilleures chances encore. Chacun peut trouver à son goût. Toutes grandeurs.

Pharmacie Rideau. Parfums Elegants. Remedes Frais.

Prescriptions de médecins remplies avec le plus grand soin.

BELANGER & CIE. COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS.

ALLES! McCarthy's. Toronto B. & M. Co's. Dominion. Carling's. Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition. EN GROS ET EN DETAIL CHEZ R. A. STARRS & CIE. 61 & 63 Rue Clarence.

—Les funérailles de M. McTavish Bouchette ont eu lieu aujourd'hui à la Basilique. —M. Matthew McNamora, employé au département du Revenu de l'intérieur, est mort samedi.

—L'ouverture de la séance de la commission royale samedi matin. M. Livermore a pris une photographie des commissaires et de l'auditoire présent. —La cité de Québec vient d'offrir en vente au pair, d'ici au mois de novembre, une certaine quantité de billets qui portent le n° 44 p. c. d'intérêt par année.

—L'instruction de la pèlerin d'élection, dans la contestation d'élection de Char'evoix a été fixée jeudi dernier au 2 novembre prochain, par Son Honneur le juge Gagné. —L'enquête dans l'affaire de l'élection contestée du Dr Godbout, député de Beauce est fixée au 24 courant.

—L'eau est extrêmement basse entre Montréal et Trois-Rivières. Les Trois-Rivières n'a pu aller à Berthierville, depuis trois semaines. Jamais on l'a vue au niveau de cette année. —On a lu hier au prime dans toutes les églises, une lettre du cardinal Taschereau, enjoignant à tous les fidèles, qui ont en leur possession des écrits de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, de les transmettre à l'archevêché dans le délai d'un mois.

Les abonnés qui ne recevraient pas régulièrement leur journal par les porteurs sont instamment priés d'en donner avis à nos bureaux d'administration ou bien par carte postale.

LES MEILLEURES Vues Photographiques d'Ottawa peuvent être obtenues à L'ELITE STUDIO (Autrefois Pittaway & Jarvis). 117 Rue Sparks. OTTAWA. NEVILLE 97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de VINS —ET— LIQUEURS SI BIEN CONNU Et Réouvert. Prix sans concurrence possible.

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau.

STROUD BROS. RUES RIDEAU & SPARKS 97 Rue Rideau.

HEMIN DE FER Canada Atlantique. Nouveau Service Rapide.

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide. En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE KING COMME SUIV: 8.00 A.M. REAL RAPIDE ARRIVANT à toutes les stations entre Ottawa et le Coteau, se reliant à la jonction du Coteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'Est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P.M. L'EXPRESS DE MONTREAL arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Fort-Louis, Rivière du Loup, Dalhousie, etc. 2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON arrive par le Coteau et le nouveau pont se aseler pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New York, Philadelphia, et tous les points au sud, avec chaque docteurs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.)

2.40 P.M. POUR MONTREAL arrive à Montréal à 7.05 p. m. LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIV: 11.35 EXPRES DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrive à toutes les stations entre Rouse's Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M. 12.30 Express rapide de Montréal, Port-Louis, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Port-Louis, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., sur les points sur l'Interocéanique et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrive à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin. E. J. CHAMBERLIN, C. J. SMITH, Administrateurs-Général. Agents-Général: 97 Rue St-Jean, Ottawa.

ISLAND HOME Stock Farm, Grosse Ile, Wayne Co., Mich. AVAGE & FARMON, Propriétaires.

All stock selected from the best of sire and dam of established reputations, and registered in the French and American stud books.

Percheron Horses. All stock selected from the best of sire and dam of established reputations, and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME Percheron Horses. All stock selected from the best of sire and dam of established reputations, and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME Percheron Horses. All stock selected from the best of sire and dam of established reputations, and registered in the French and American stud books.

ISLAND HOME Percheron Horses. All stock selected from the best of sire and dam of established reputations, and registered in the French and American stud books.

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic AGENT D'ASSURANCE (FEU, VIE ET ACCIDENT.)

121 Rue Rideau TELEPHONE 189 Collections faites promptement

Montres et Bijouteries en tout genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garanti tel que représenté, sinon l'argent vous sera remis.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'île du Prince Édouard, le Cap Breton, les îles de la Maldeine, Terre-Neuve et St. Pierre.

Les trains express qui ont été ajoutés à la sécurité des voyageurs. A tous les trains directs sont attachés des chars réfectoires et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont agréés sur la route de l'Intercolonial qu'il y arrive.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terre-Neuve, ainsi pour l'exportation de grains et des produits exploités aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à: E. KING, agent des billets, Ottawa, ou à E. V. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q. 1363 rue St. Jacques, en face St. Lawrence Hall, Montréal. B. POTTINGER, Surintendant-Général, Bureau du Chemin de Fer, Montréal, N.B., 18 Juin 1891.)

SUCRE 5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois: une petite consignment de thé de 25 cents.

STROUD BROS. RUES RIDEAU & SPARKS 97 Rue Rideau.

HEMIN DE FER Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide. La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891. LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE KING COMME SUIV:

8.00 A.M. REAL RAPIDE ARRIVANT à toutes les stations entre Ottawa et le Coteau, se reliant à la jonction du Coteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'Est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P.M. L'EXPRESS